

332.453.5 ( 675 - 82 ) : ( 493 - 85 ).

NOTE SUR L'EVASION DES CAPITAUX DU CONGO EN 1959.

-----

La détérioration de la situation économique du Congo se manifeste de deux manières : évasion des capitaux privés à long terme et accroissement du ~~sur~~surplus des exportations sur les importations sans réinvestissements.

Ces deux phénomènes qui obéissent fondamentalement aux mêmes causes et finissent par produire les mêmes effets , sont cependant bien distincts et doivent être abordés séparément.

La fuite des capitaux à long terme se traduit par une ponction sur le stock monétaire et par la fonte des encaisses extérieures nettes. Elle est normalement indiquée par un solde négatif de la balance des paiements à la rubrique " Capitaux à long terme ". C'est une évacuation de richesses sous forme de capital.

Un surplus d'exportation est une évacuation de richesses sous forme de biens et de services : elle est exprimée par un solde positif de la balance commerciale et s'accompagne normalement d'une rentrée d'or ou de devises ; une économie sous-développée doit en profiter pour augmenter ses importations et accroître son potentiel industriel. Mais les recettes d'exportation peuvent ne retourner qu'en partie au pays d'origine et , dans ce cas , le surplus d'exportation s'accompagne d'une perte nette pour un montant équivalent à ces recettes non réinvesties dans le pays exportateur.

L'ampleur et la direction prises par la sortie des capitaux durant les années 1958 et 1959 sont indiquées par la comparaison entre la balance générale des paiements ( 1 ) et la balance des paiements Congo-U.E.B.L. Le solde négatif du mouvement des capitaux à long terme vers la Belgique étant de même grandeur que le solde correspondant de la balance générale , on peut conclure que les autres pays dans l'ensemble , au contraire de la Belgique , apportent au Congo autant d'argent qu'ils n'en retirent et que la fuite des capitaux s'opère essentiellement en direction de la Belgique.

Quant à l'ampleur de ces mouvements , rappelons qu'en 1957 les importations nettes de capitaux à long terme , tant privés que publics , s'élevaient au niveau insignifiant de 440 millions ( 2 ). En 1958 , le secteur privé rapatriait 179 millions tandis que le secteur public investissait encore près de 6 milliards. Rien que pour le premier semestre 1959 , le solde négatif du mouvement des capitaux à long terme s'établissait pour le secteur privé au montant de 1.376 millions.

Ces chiffres globaux sont cependant sous-évalués ( 3 ) car une partie des capitaux à long terme ont été rapatriés sous le couvert des donations brusquement montées de 900 à 1.936 millions.

Bien que nous ne disposions pas des chiffres complets pour le second semestre 1959 , il semble qu'à l'heure actuelle la tendance ne soit pas encore renversée. Elle ne l'était pas , en tout cas , au mois d'octobre , comme l'indique la diminution des réserves de change malgré la hausse continue des exportations et la stagnation des importations.

Pour le seul mois d'octobre 1959 , les transferts financiers nets-à court et à long terme - du Congo auraient atteint le milliard ( 4 ). Pour le premier semestre , ils auraient atteint 5 milliards ( 5 ).

Avant de passer à l'examen de la balance commerciale et de ses implications , il convient de rappeler qu'un pays sous-développé ne peut accéder à l'industrialisation rapide que par l'utilisation des recettes d'exportation ou l'apport de capitaux frais , l'épargne locale étant évidemment insuffisante par rapport aux besoins énormes.

Le graphique n° 1 souligne l'évolution divergente des importations et des exportations des valeurs pour 1958 et 1959.

Le boni qui en résulte devrait se traduire , en l'absence de mouvement de capitaux en sens inverse , par une augmentation correspondante des réserves en or , francs belges et devises étrangères. Or le graphique ci-dessous indique au contraire que les encaisses extérieures nettes ont diminué sans arrêt depuis janvier 1958. ( graphique n° 2 )

- 
- ( 1 ) Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi , Avril et octobre 1959.  
 ( 2 ) Bulletin de la Banque Centrale du C.B. et du R.U. , avril et octobre 59.  
 ( 3 ) id. , octobre , page , qui suggère lui-même cette explication.  
 ( 4 ) Echo de la Bourse , jeudi 10.12.1959 , page 5 , 2e colonne.  
 ( 5 ) Service Mensuel de Conjoncture de l'I.R.E.S. , novembre 1959 , p. 1.

Au boni de 9,5 milliards résultant du surplus de la balance commerciale pour les trois premiers trimestres 1959, il convient donc d'ajouter les 3 milliards de diminution d'encaisses extérieures durant la même période, pour avoir le total de 12,5 milliards exprimant le montant complet des capitaux dégagés du Congo en l'espace de 9 mois. De ce montant, 8 milliards environ représentent la rémunération du capital investi, les assurances, les transports et le tourisme. Ce qui fait estimer à plus de 4 milliards l'ensemble des capitaux qui ont fui la Colonie pour motif de sécurité à partir des événements politiques de janvier.

L'analyse des importations par rubrique manifeste davantage la détérioration de la situation économique, car elle fait ressortir la chute des achats de biens d'approvisionnements, surtout en fer et acier, dont l'indice (1) passe de 105 à 58 depuis le début 1958 jusqu'en août 1959. La baisse est encore plus forte dans les achats de bien d'équipement dont l'indice, pour la même période, passe de 85 à 42 (2). Le service mensuel de conjoncture de l'I.R.E.S. de l'université Lovanium constate que : "La situation est pire encore en biens d'équipement, non seulement on n'investit plus mais il n'est pas certain que les amortissements désirables soient effectués..." et plus loin : "Les attitudes de l'économie privée peuvent être considérées au pis, comme la détermination de retirer une dernière fois le maximum d'avantages des possibilités qu'offrent maintenant les marchés internationaux au risque de compromettre un avenir qui semblerait irrémédiablement défavorable".

Du point de vue de l'économie congolaise, on n'est donc aucunement fondé de se réjouir du haut niveau de l'activité dans les secteurs d'exportation, car cette "vigoureuse reprise" s'opère au détriment de l'appareil de production qui ne se renouvelle pas.

Devant la carence du secteur privé, quelles sont les chances de l'économie congolaise de trouver du côté des pouvoirs publics une aide financière qui l'aiderait à surmonter la crise actuelle? A supposer que cette aide soit politiquement possible, il faut faire remarquer que les investissements publics, si nécessaires soient-ils, n'ont pas, dans le système capitaliste actuel, la rentabilité immédiate des investissements privés et ne peuvent remplacer entièrement les investissements privés dans leur rôle productif.

Par ailleurs la situation des finances publiques congolaises (3) (trois milliards de déficit pour 59 et probablement un milliard et demi pour 1960) n'autorise pas de grands espoirs quant à la possibilité d'obtenir d'importants capitaux par voie d'emprunt, la dette publique d'ailleurs s'élève déjà à plus de 45 milliards, soit plus ou moins 80 % du revenu national congolais.

Jusqu'ici l'Etat belge n'avait pas soutenu directement l'économie congolaise (4), mais la crise actuelle a suscité l'inscription au budget 1960 d'un montant de 5 milliards, dont l'affectation précise et les modalités ne nous sont pas encore bien connues. Cette somme est de toute manière fort insuffisante comparée aux besoins du Congo. Les "politiques" font observer par ailleurs que s'il est exact de conclure que "seule une amélioration de la situation politique est de nature à résoudre les difficultés de l'heure" (5), il n'est pas douteux qu'un renversement de la politique actuelle de "déprédation" économique faciliterait grandement la passation des pouvoirs politiques et les débuts d'un gouvernement congolais indépendant. C'est le sens qu'il faut attribuer à la résolution du Congrès de Kisantu, réclamant le contrôle de la sortie des capitaux. Les leaders nationalistes ne cachent pas leur crainte de voir la Belgique reprendre sur le plan économique, ce qu'elle a accordé sur le plan politique.

(1) et (2) Service mensuel de conjoncture I.R.E.S., novembre 1959, p. 24.

(3) A ce propos, on peut se demander ce que sont devenus les 8 milliards du fonds d'égalisation des changes?

(4) Malgré le profit qu'en retirait l'économie belge et au contraire de l'exemple anglais et surtout français. Cfr. Bulletin du B.C.C.B.R.U., oct. 59, p. 2 et suivantes

(5) Service mensuel de Conjoncture de l'I.R.E.S., novembre 1959, page 2.

## STATISTIQUES CONGOLAISES.

		Exportation (en millions de frs.)	Importation	Importation Biens d'équi- pement. Indice: Volume	Importation Biens d'ap- provisionn. 1953 = 100
1958	J.	I.673	I.568	74	126
	F.	I.560	I.607	82	119
	M.	I.755	I.839	82	138
	A.	I.529	I.575	70	143
	M.	I.811	I.558	66	130
	J.	I.817	I.586	68	117
	J.	I.952	I.456	66	130
	A.	I.883	I.410	65	145
	S.	I.825	I.276	59	108
	O.	I.536	I.363	61	130
	N.	I.637	I.275	49	120
	D.	I.802	I.432	54	136
1959	J.	1.619	I.153	45	115
	F.	I.735	I.139	50	110
	M.	I.801	I.167	50	108
	A.	I.972	I.320	59	128
	M.	2.023	I.289	56	110
	J.	2.087	I.126	35	109
	J.	2.565	I.488	72	128
	A.	2.519	I.252	40	114

En caisse extérieure nette.  
( en millions de frs. )

		OR.	Devise convert.	Fr. Bel- ges.	Autres monnaies	Total
1958	J.	3.810	3.179	- 266	15,4	6.735
	F.	3.895	2.662	- 129	16,8	6.444
	M.	4.313	2.112	+ 76	13,	5.514
	A.	4.262	2.337	- 406	15,4	6.208
	M.	4.211	I.981	- 445	7	5.754
	J.	4.160	I.916	- 338	16,4	5.754
	J.	4.160	I.879	- 183	20	5.826
	A.	4.114	I.834	+ 204	14,5	6.170
	S.	4.120	I.708	+ 149	14,1	5.992
	O.	4.128	I.786	+ 569	17,2	6.501
	N.	4.138	I.885	+ 283	11,9	6.319
	D.	4.140	2.075	+ 283	18,2	6.466
1959	J.	3.917	I.969	- 90	24,9	5.822
	F.	3.468	I.930	+ 222	10,6	5.632
	M.	3.472	I.771	- 41	22,7	5.226
	A.	3.251	I.768	- 305	42,7	4.757
	M.	3.171	I.735	- 162	-14	4.730
	J.	3.173	I.690	- 508	16,5	4.371
	J.	2.670	I.919	- 546	21,1	4.064
	A.	2.672	I.826	- 883	23,4	3.638
	S.	2.366	I.641	- 817	24,4	3.245
	O.	2.099x	I.608x	-1.160x	32x	2.579x
	N.	2.106x	I.462x	- 910x	21x	2.679x

x = chiffre provisoire

Sources: - Bulletin de la B.C.C. B.R.U. - Bull. mens. du Commerce extérieur du C.B.  
et du R.U. 1958-1959. - I.R.E.S. Univ. de Lovanium - Léopoldville.

